

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

- La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.
- Les réservations ne lient le Camping le Pigeonnier que si ce dernier les a acceptées, ce que le camping est libre de faire ou refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée.
- La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping.
- Les mineurs de moins de 18 ans ne peuvent être acceptés dans le camping que s'ils sont accompagnés d'un adulte responsable.
- En ce qui concerne le choix de l'habitat, nous tiendrons compte autant que possible de vos souhaits sans les garantir pour autant.
- Mode de paiement acceptés : Espèces, chèque, carte bancaire (carte bleue, visa, MasterCard), chèque vacances. Camping agréé VACAF : Pour les bénéficiaires d'une aide VACAF, il vous suffit lors de votre réservation de nous indiquer dans vos commentaires votre numéro d'allocataire ainsi que la caisse dont vous dépendez et nous nous chargeons de poser votre réservation auprès de VACAF. Le montant de leur prise en charge viendra en déduction du paiement de votre solde de séjour.
- Le solde de la location d'un emplacement se fera le jour d'arrivée pour les séjours du 06 juillet au 31 août et au plus tard la veille du départ pour les autres périodes.

Annulation d'une réservation : (uniquement par lettre recommandée) :

- Dans tous les cas : Les frais de réservation sont à votre charge et sont non remboursables
- Jusqu'à 60 jours avant la date d'arrivée : l'acompte est remboursé.
- De 60 jours à 30 jours avant la date d'arrivée : l'acompte n'est pas remboursé.
- De 30 jours à 0 jour ou non présentation: 100 % du montant du séjour sera exigé.
- En cas d'annulation de la part du Camping le Pigeonnier (sauf cas de force majeure), l'acompte ou la totalité du séjour, suivant la période où interviendrait l'annulation, sera remboursé(e.) Cette annulation ne pourra cependant donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Arrivée tardive, départ anticipé :

- Tout retard éventuel de votre arrivée devra être signalé dans les 24 heures. Passé ce délai, la réservation sera annulée.
- Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à une réduction ou un remboursement. La totalité des jours réservés sera due au camping.
- Si le nombre de personnes est différent à l'arrivée ou durant le séjour, de celui initialement prévu, le camping devra en être informé le plus tôt possible et au plus tard le jour de l'arrivée.
- Toute personne supplémentaire au nombre indiqué sur le contrat de réservation, dans la limite du maximum possible par emplacement, doit s'identifier à l'accueil, ne peut séjourner qu'avec l'accord express de la direction et doit s'acquitter d'une redevance supplémentaire, par jour et par personne, prévue au tarif. Le camping se réserve le droit de refuser si le nombre de personnes est supérieur à la capacité de la location.

Assurance annulation :

- Assurance annulation et interruption (Facultative/recommandée). Nous vous recommandons fortement de souscrire l'assurance pour bénéficier du remboursement des frais de séjour (selon les conditions générales de l'assurance). Cette assurance est facultative et représente 3 % du coût du séjour. En cas d'annulation ou d'interruption de séjour, la responsabilité du camping ne saurait être engagée. De ce fait, cela ne donnera lieu à aucun remboursement de la part du camping. La prime d'assurance doit être payée intégralement à la réservation du séjour et est non remboursable. L'assurance annulation et interruption rembourse l'intégralité des sommes versées avant l'arrivée du séjour et le montant du séjour non utilisé au prorata temporis en cas de retour prématuré (hors frais de dossier et taxe de séjour). En cas de sinistre, vous devez aviser la Compagnie sous 5 jours ; Les conditions générales d'annulation complètes sont disponibles sur simple demande ou consultable en ligne sur www.campezcouvert.com et sur notre site www.campinglepigeonnier.com.
- Il vous appartient également de souscrire une assurance pour votre matériel, et pour votre responsabilité civile. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, etc. ainsi qu'en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

Animaux :

- Les animaux sont acceptés, ils devront être vaccinés contre la rage, (carnet de vaccination à jour), gardés en laisse et promenés hors du terrain pour les besoins naturels. L'accès à la piscine et à l'aire de jeux leur est strictement interdit. Les chiens de 1ère et 2e catégories sont interdits dans l'enceinte du camping.

Responsabilités :

- Toute activité gratuite ou payante, mentionnée dans le présent document ou sur notre site internet, peut dans certaines circonstances, indépendantes de notre volonté, être modifiée ou annulée lors de votre séjour. A ce titre notre responsabilité ne saurait être engagée, il en va de même pour une éventuelle mauvaise réception de la Wifi. Pour toute réclamation, merci de venir à la réception.

Droit à l'image :

- Vous autorisez le Camping le Pigeonnier, ainsi que tout professionnel engagé par le camping à vous photographier ou vous filmer pendant votre séjour, et à exploiter les dites images, vidéos et enregistrements sur tous supports (notamment sur le site internet, la page facebook, les supports de présentation et de promotion du camping). Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation de l'établissement et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit. Dans le cas contraire vous devez le notifier par courrier recommandé accompagné de votre contrat dûment rempli.

- Toutes les photos et les textes utilisés sur les brochures et sur les textes sont non contractuels, ils n'ont qu'un caractère indicatif.

- **Afin de répondre aux recommandations de la DDASS, les shorts et les bermudas sont interdits dans la piscine. Les chaussures doivent être laissées à l'extérieur de la piscine.**

- Tout client est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping.

- La signature du contrat de réservation envoyé par courrier, ou la réservation par tout moyen informatique implique que vous avez pris connaissance de ce document et que vous en acceptez les termes.